



Volume 27, no 8

Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : 819 296-3795 | Télécopieur : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site Internet : www.yamachiche.ca



Septembre 2022

BULLETIN MUNICIPAL

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE



Lundi au jeudi

8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi de 8 h à 12 h

Si une **urgence municipale** concernant le Service des travaux publics se produit en dehors de nos heures de bureau, il vous est possible de joindre notre employé de garde au **poste 3648**.

Par contre, **si la situation n'est pas urgente**, veuillez laisser un message vocal au **poste 3600** et nous vous contacterons dans les plus brefs délais.

Horaire des collectes pour septembre

Matières résiduelles
(déchets)

14 septembre 2022
21 septembre 2022
28 septembre 2022

Matières recyclables
20 septembre 2022

AVIS PUBLIC

ÉLECTION PARTIELLE POUR LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

Avis public est, par les présentes, donné aux électeurs de la municipalité d'Yamachiche par Mme Marie-France Boisvert, présidente d'élection, que :

Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

- Poste de conseiller au siège no 2.

Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidatures, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

DU 9 AU 23 SEPTEMBRE 2022

Vendredi 9 septembre de 9 h à 12 h	Lundi 19 septembre de 16 h à 19 h
Lundi 12 septembre de 13 h à 15 h	Mardi 20 septembre de 12 h 30 à 15 h
Mercredi 14 septembre de 13 h à 15 h	Jeudi 22 septembre de 12 h 30 à 15 h
Vendredi 16 septembre de 9 h à 12 h	Vendredi 23 septembre de 9 h à 16 h 30

Veuillez noter que vous avez la possibilité de planifier un rendez-vous avec la présidente d'élection en communiquant au 819 296-3795. Par ailleurs, si plus d'un candidat ou d'une candidate pose sa candidature à un même poste, il y aura élection :

- Vote par anticipation, le dimanche 16 octobre 2022 de 12 h à 20 h.
- Scrutin général, le dimanche 23 octobre 2022 de 10 h à 20 h.

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection et comme adjointe, Mme Suzanne Corriveau.

Pour toute information supplémentaire, nous demeurons disponibles.

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
HÔTEL DE VILLE

Donné à Yamachiche, ce 8 septembre 2022
Marie-France Boisvert
Présidente d'élection



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES 2022**
Yamachiche



VOLS DE OU DANS LES VÉHICULES

Suite à quelques vols dans des véhicules de la région, nous en profitons pour vous rappeler quelques conseils pour mieux vous protéger.

SITUATION DANS CES CAS

Tout type de véhicule est ciblé. Les malfaiteurs recherchent la facilité (ex. : portes débarrées, objets à vue). Plusieurs véhicules à la fois sont fouillés.

Les vols se produisent dans des véhicules stationnés aux résidences ou dans les rues, de jour comme de nuit.



LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DÉSIRE RAPPELER QUELQUES CONSEILS AFIN DE PRÉVENIR LES VOLS DANS LES VÉHICULES (et les vols de véhicules)

- Verrouillez vos portières, fermez vos fenêtres et ne laissez aucun objet de valeur à vue, même lorsque votre véhicule est garé à votre domicile;
- Évitez de laisser vos clés dans le véhicule;
- À la maison, ne laissez pas vos clés près de la porte d'entrée et de préférence, rangez-les dans un boîtier en métal, surtout si votre véhicule est muni d'un système électronique comme un bouton poussoir pour démarrer la voiture;
- Ne laissez jamais votre véhicule en fonction sans surveillance;
- Stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé;
- Ne laissez pas les certificats d'assurance et d'immatriculation dans votre véhicule;
- Munissez-vous d'une barre antivol qui se fixe au volant de votre véhicule ou d'un sabot qui bloquera les roues de votre véhicule;
- Utilisez un système de repérage par GPS pour retracer votre véhicule en cas de vol.

Si vous observez une personne au comportement inhabituel ou suspect, avisez immédiatement les policiers en composant le 911. Notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, la marque ainsi que la couleur.

QUE FAIRE EN CAS DE VOL

En cas de vol, vous devez communiquer avec votre service de police. Vous devrez fournir aux policiers toutes informations pertinentes sur votre véhicule : la marque, le modèle, l'année, la couleur, le numéro d'immatriculation et le numéro de série. Vous devrez également mentionner les particularités du véhicule, les objets de valeur qui s'y trouvaient ainsi que les coordonnées de votre compagnie d'assurance. Par la suite, vous devrez contacter votre compagnie d'assurance et lui mentionner le numéro d'événement que le policier vous donnera.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

